

## AVANT-PROPOS

Le présent volume du rapport *Le Canada et les Nations Unies* porte sur l'activité des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées durant l'année civile 1961.

L'année a commencé dans la lourde atmosphère laissée par la quinzième session de l'Assemblée générale, à laquelle avaient pris part un nombre imposant de chefs de gouvernement. La première partie de la session avait été marquée par des excès et de la confusion au cours d'un long débat qu'avait envenimé un violent effort de propagande du côté soviétique. Loin de diminuer la tension internationale qui croissait durant l'été de 1960, les délibérations de l'Assemblée avaient tendu à l'aggraver. Aussi l'Assemblée n'avait-elle pu mener ses travaux à terme dans le cas de plusieurs points importants de son ordre du jour, comme par exemple le désarmement; on avait donc décidé que la session reprendrait en mars 1961.

Lors de la reprise de la session, l'atmosphère était meilleure. D'un commun accord, on a reporté à plus tard un bon nombre des questions les plus controversées. Les États-Unis et l'Union soviétique, ce qui était significatif, ont entamé des pourparlers en vue d'une reprise des négociations sur le désarmement. L'Assemblée générale a accueilli avec une vive satisfaction cette nouvelle, qui permettait d'espérer qu'à force de persévérance on surmonterait la crise de confiance par laquelle passaient les Nations Unies.

Pendant toute l'année 1961, les Nations Unies ont dû porter le poids de la situation du Congo, où elles n'arrivaient pas à opérer la réconciliation nécessaire. Cette affaire, jointe aux nombreuses autres responsabilités de l'Organisation, a engagé lourdement les ressources morales et matérielles de celle-ci.

Les attaques soutenues de l'URSS contre le Secrétariat, et d'autre part le déficit financier croissant, sapaien le prestige des Nations Unies au moment où elles en avaient particulièrement besoin en raison des tensions qui s'accentuaient à Berlin, dans l'Asie du Sud-Est et dans les Antilles.

Les perspectives se sont assombries lorsque, le 18 septembre, M. Dag Hammarskjöld a péri au cours d'une mission de paix en Afrique. Cet événement a plongé les États membres dans la consternation. La main ferme de M. Hammarskjöld avait maintenu l'Organisation dans une voie sûre en dépit des critiques les plus violentes et des obstacles les plus sérieux.

La seule situation congolaise réclamait de la part du Secrétariat une direction ferme et lucide. Les États membres se sont rendu compte, à peu près tous, qu'il ne fallait pas laisser la tragédie de Ndola compromettre la grande cause pour laquelle Dag Hammarskjöld avait tant œuvré. En choisissant